

# DOCUMENT BUDGÉTAIRE

orientations budgétaires  
et éléments financiers

**2018**

Prévention  
Collecte  
Déchèteries  
Plateforme de compostage  
Centre de tri  
Pré-traitement  
Stockage  
Incinération  
Administration  
Informatique  
Communication  
Ressources humaines  
Finances



*Le périmètre de compétence de Calitom vient de passer au cours de ces dernières années par différentes étapes de construction qui lui ont donné aujourd'hui un statut départemental en matière de traitement des déchets.*

*Cette succession de modifications rend les budgets 2016/2017/2018 difficilement comparables.*

*Pour autant, l'optimisation du service de collecte et les choix d'investissement assurent désormais une maîtrise des dépenses qui permet aux collectivités et aux contribuables de mesurer les résultats des changements auxquels ils participent avec efficacité.*

*Les tarifs des appels à participation demeurent donc cette année encore inchangés.*

*Dans un contexte fiscal s'annonçant chaque année plus exigeant, cette stabilité budgétaire et certains choix stratégiques permettent d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité.*

*Vigilance et anticipation doivent cependant rester de mise. C'est la raison pour laquelle, les collectivités s'unissent actuellement autour de la définition d'un programme de prévention et de réduction des déchets départemental renforcé visant une baisse de 20% des déchets. Cet objectif est indispensable sur le plan environnemental tout autant que sur le plan budgétaire.*

*Mais en attendant de découvrir les orientations de cette feuille de route qui seront connues en fin d'année, je vous souhaite une bonne lecture des projets et éléments budgétaires 2018.*

p 3 • Vision globale 2018

p 4 • Projets et données de la prévention  
p 6 • Projets et données par activité collecte  
p 9 • Projets et données par activité traitement  
p 14 • Projets et données par activité support  
p 19 • Projets et données par activité annexe

p 23 • Synthèse du budget 2018  
p 26 • Budget principal par chapitre  
p 27 • Budgets annexes  
p 28 • Tarifs unitaires 2018  
p 29 • Les participations 2018 des collectivités  
p 30 • Budget 2018 par compétence  
p 31 • État de la dette

**Michel COQ**  
**Président de Calitom**

# 2018

## le périmètre d'activité s'étend le budget évolue

### 108,5 €/habitant

coût TTC moyen du service  
collecte et traitement

**-2%**

baisse des participations

**40 563 K€**  
de fonctionnement

**23 448 K€**  
d'investissement

**Le budget global 2018 de Calitom évolue sensiblement cette année en raison de l'extension de la compétence traitement à l'ensemble du département sur une année pleine et de choix stratégiques forts.**

**Malgré cela, les tarifs unitaires demeurent inchangés.**

**Selon les options prises en matière de rationalisation de la collecte (collecte tous les quinze jours, robotisée...), les appels à participation des collectivités pour lesquelles Calitom assure l'ensemble des services collecte et traitement bénéficient d'un allègement de -1 à -5% sur cette année complète d'exercice.**

#### Un territoire départemental

**1** L'exercice 2018 est directement impacté par l'évolution institutionnelle qu'a connue Calitom en 2017 avec l'adhésion des communautés d'agglomération de GrandAngoulême et de GrandCognac.

Le transfert de ces collectivités ayant eu lieu en milieu d'année, 2018 est la première année d'exercice complet de la compétence traitement sur l'ensemble du département de la Charente (353 000 habitants pour 210 000 tonnes à traiter).

#### Le début et la fin de l'incinération

**2** Depuis le milieu de l'année 2017, Calitom a intégré à ses équipements, l'exploitation de l'usine d'incinération. Les charges porteront en 2018 sur une année complète de fonctionnement et la préparation de la fermeture du site programmée pour décembre 2018.

#### Collectivité prestataire de service

**3** La gestion en régie du centre de tri départemental a permis

de fortement baisser le coût du tri (220 €/la tonne en prestation et 150 €/la tonne aujourd'hui en régie). La capacité du centre de tri offre la possibilité de traiter plus de tonnages que ceux produits par le département et donc d'optimiser davantage l'équipement.

Calitom accueille des tonnages provenant de collectivités voisines. Au cours de l'année 2018, une plus forte proportion devrait être confiée à Atrion, apportant ainsi de nouvelles recettes.

#### Plus de prévention et de réduction

**4** Les conclusions 2017 du Débat Public sur l'évolution du traitement des ordures ménagères résiduelles nécessitent de déployer un programme ambitieux de réduction des déchets évitant, après la fermeture de l'incinérateur de La Couronne, le recours à une nouvelle unité de traitement.

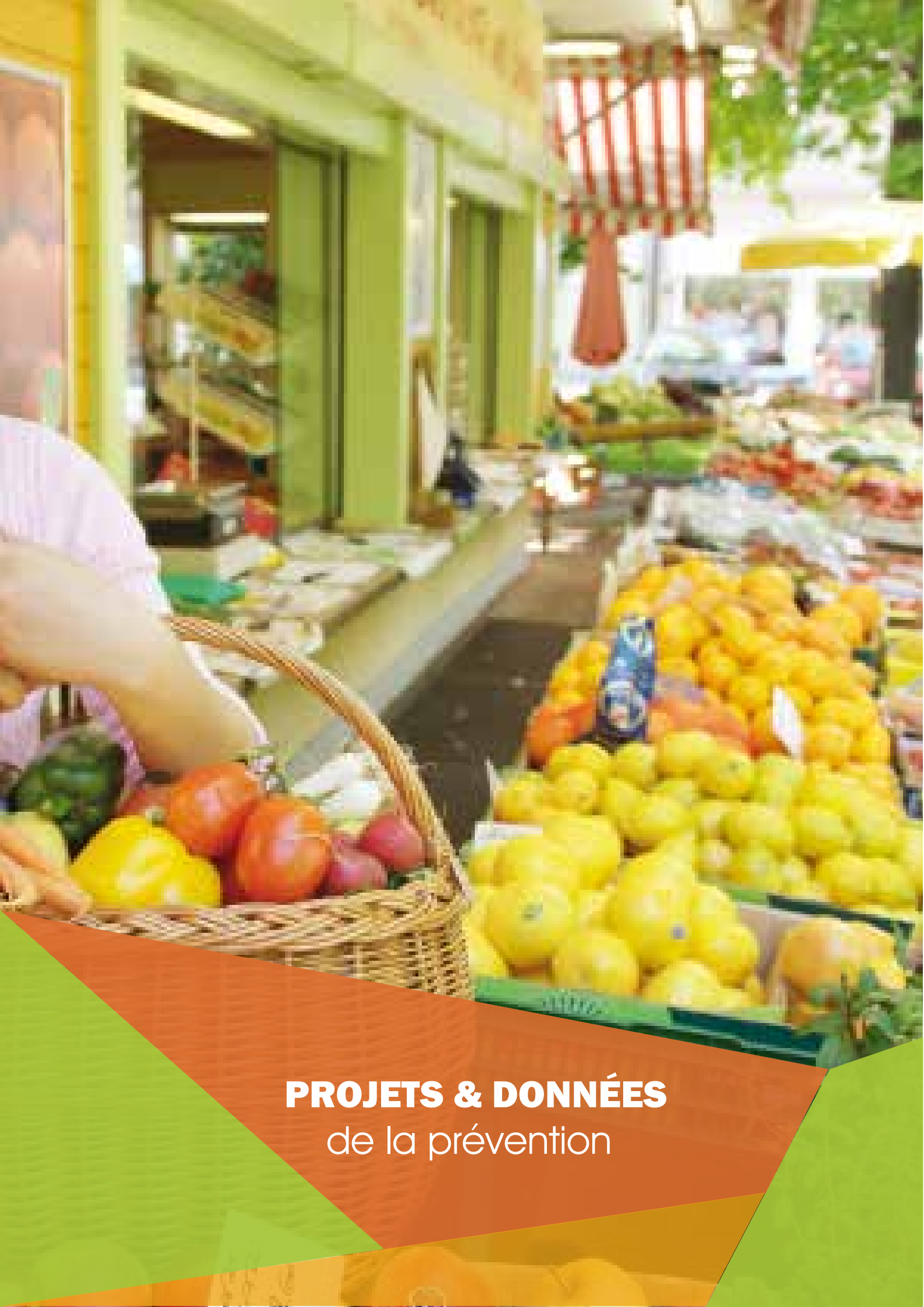
Si le plan d'action actuellement élaboré par le comité de prévention -20% déchets ne présentera ses conclusions qu'en fin d'année, il a été acté que les actions de prévention et de sensibilisation seraient renforcées dès 2018.

#### Contexte fiscal et réglementaire

*La loi pour la transition écologique et la croissance verte a fait de l'économie circulaire une priorité.*

*Les principales mesures en discussion seront connues en 2018 : évolution de la taxe sur les activités polluantes (TGAP) appliquée aux tonnages enfouis en centre de stockage, TVA réduite sur la prévention et le recyclage, tarification incitative, gestion des biodéchets, « contribution amont » pour les produits hors REP (Responsabilité Élargie des Producteurs)...*

*Ces évolutions fiscales seront traduites dans la loi de finance 2019.*



**PROJETS & DONNÉES**  
de la prévention

# La prévention et la réduction des déchets

Engagé depuis plus de 10 ans dans un programme de prévention et de réduction des déchets, Calitom aujourd'hui labelisé « Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage » prolonge sa démarche par l'intermédiaire du Comité de prévention -20% déchets.

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>243 K€</b>	<b>266 K€</b>	<b>9,6%</b>
dont 611 Prestations de services	144 K€	139 K€	-3,8%
dont 6132 Locations immobilières	25 K€	24 K€	-5,6%
dont 6238 Divers (objets publicitaires...)	10 K€	14 K€	42,1%
dont 6247 Transports collectifs	34 K€	34 K€	0,0%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>420 K€</b>	<b>440 K€</b>	<b>4,8%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>98 K€</b>	<b>105 K€</b>	<b>7,2%</b>
<b>Subventions ass., autres organismes (chap. 65)</b>	<b>160 K€</b>	<b>157 K€</b>	<b>-1,9%</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>12 K€</b>	<b>11 K€</b>	<b>-8,3%</b>
	<b>932 K€</b>	<b>978 K€</b>	<b>5,0%</b>

INVESTISSEMENT : 657 K€

## Les données essentielles

- Afin d'encourager les pratiques de consommation responsable, de nouveaux soutiens seront accordés aux particuliers comme aux associations contribuant par leurs actions à la réduction des déchets ou à la sensibilisation de tous (gobelets, changes lavables...).
- L'accompagnement vers une meilleure gestion des déchets produits dans les structures hébergeant du public (maisons de retraite, centres sociaux, centres de loisirs, campings, crèches...) va être renforcé. 9 établissements sont déjà engagés.
- Des actions seront menées avec les hébergeurs touristiques du sud Charente et de Grand Cognac afin de répondre aux besoins particuliers de la production estivale de déchets.
- La réduction de la fréquence de collecte de la CDC Cœur de Charente fera l'objet d'une campagne de

sensibilisation au compostage avec : dotation gratuite de composteurs et bioseaux, mise en place d'opérations de compostage de quartier...

- En juin, un Festival Zéro Déchet sera organisé avec l'inauguration d'un jardin partagé et la participation des partenaires de la prévention. Spectacles et projections de films avec débat sont programmés.
- Pour les usagers ne disposant pas de jardin ainsi que les établissements publics, une offre de lombricompostage va être proposée comme alternative sur l'ensemble du territoire.
- La démarche « Famille presque Zéro Déchet » va être testée en interne avant d'être proposée aux charentais en 2019.
- La réflexion entamée avec les partenaires sur la mise à disposition du futur site de Calitorama à Châteaubernard se poursuivra afin d'identifier tous les acteurs susceptibles d'organiser des ateliers

et planifier les futures animations et temps de rencontre.

- Une offre pédagogique enrichie sera mise en place à l'intention des scolaires, faite d'actions concrètes et de possibilités de labellisation. Un spectacle de restitution sur le thème du gaspillage alimentaire est prévu en juin pour les écoles.
- La promotion des services locaux sera développée auprès des publics avec l'utilisation plus poussée de la carte interactive disponible sur le site internet : localisation des acteurs du réemploi, des dates et lieux d'animation...

**COMITÉ** **20%**  
déchets

CDCAP : Comité Départemental de Coordination des Actions de Prévention

Les différents groupes de travail du comité vont tenir une vingtaine de réunions afin de construire le plan d'action départemental de prévention qui sera lancé en 2019.



**PROJETS & DONNÉES**  
par activité collecte

# La collecte des ordures ménagères et des emballages

En 2017, la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte couplée au lancement des nouveaux marchés de collecte a entraîné des changements significatifs de méthodes de collecte : collecte robotisée, points de collecte enterrés, ordures ménagères collectées tous les 15 jours, plus de régie...

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>5 030 K€</b>	<b>4 899 K€</b>	<b>-2,6%</b>
dont 60622 Carburants	402 K€	402 K€	0,0%
dont 606... Fournitures (sacs jaunes...)	551 K€	781 K€	41,9%
dont 611 Prestations de services	3 825 K€	3 444 K€	-10,0%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>3 106 K€</b>	<b>3 371 K€</b>	<b>8,5%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>780 K€</b>	<b>870 K€</b>	<b>11,6%</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>197 K€</b>	<b>198 K€</b>	<b>0,5 K€</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap. 67)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-</b>
	<b>9 113 K€</b>	<b>9 337 K€</b>	<b>2,5%</b>

**INVESTISSEMENT : 1 382 K€**

**RECETTES**  
 redevance spéciale : 780 K€  
 ventes de bacs : 225 K€

## Les données essentielles

- La particularité de cette année réside dans l'enveloppe de 225 K€ inscrite pour l'achat de bacs individuels de collecte normés.

Cette disposition est liée à la délibération prise en 2017 décidant de proposer une dotation payante aux habitants désireux de passer par Calitom pour l'achat de bacs à prix avantageux. Ce montant se retrouve également en recettes.

- Les charges de reprise en régie d'une partie de l'activité de collecte du nord Charente depuis avril 2017 se retrouvent sur une année complète avec la baisse des prestations de service (-381 K€) et la hausse des charges directes de personnel et d'amortissement.

- La collecte robotisée sera déployée sur la CDC des 4B et une partie de la CDC Lavalette-Tude-Dronne.

Certains espaces retenus exigeront

l'aménagement de plateformes béton pour maintenir parfaitement le positionnement des bacs lors de la préhension par la benne. 200 K€ ont été budgétés à cet effet.

- Le déploiement des colonnes enterrées se poursuivra sur les communes de Barbezieux, Gensac, Chateaufort et Ruffec.

292 K€ d'achats de colonnes et 165 K€ de subventions aux collectivités pour le génie civil ont été budgétés.

- Le programme pluriannuel de renouvellement du matériel roulant prévoit cette année l'acquisition de 2 nouvelles bennes pour un montant de 300 K€.

- Comme chaque année, des crédits sont prévus pour le remplacement de bacs et de colonnes de collecte (277 K€).

- Cette année, les services prépareront le passage de la CDC Coeur de Charente à une collecte

des ordures ménagères tous les 15 jours à compter de janvier 2019.

- Une étude des tarifs de collecte appliqués aux entreprises sera réalisée en interne afin de rendre la redevance spéciale plus incitative à la prévention et à la réduction des déchets.

- La possibilité d'apporter un soutien aux communes souhaitant aménager les abords des bacs de regroupement sera également examinée.

23 bennes en régie  
 60 chauffeurs rippeurs  
 2/3 du territoire en régie pour la collecte des ordures ménagères  
 1/2 du territoire en régie pour la collecte sélective  
 3 prestataires  
 + de 200 circuits de collecte  
 50 000 tonnes collectées en 2017  
 1 500 000 km de tournées par an

# Les déchèteries

## compétence collective

Sur le territoire charentais ayant transféré les compétences collecte et traitement des déchets, 28 déchèteries sont accessibles aux habitants. Calitom assure l'exploitation du haut de quai de ces équipements, l'encadrement du personnel et les travaux de maintenance et d'agrandissement.

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>1 680 K€</b>	<b>1 378 K€</b>	<b>-18,0%</b>
dont 60622 Carburants	60 K€	70 K€	16,7%
dont 606... Fournitures	69 K€	71 K€	3,1%
dont 611 Prestations de services	1 294 K€	1 016 K€	-21,5%
dont 6152... Entretien bât. voies et réseaux	77 K€	49 K€	-36,2%
616 Primes d'assurance	27 K€	27 K€	0,0%
6251 Voyages et déplacements	56 K€	58 K€	2,7%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>2 606 K€</b>	<b>2 683 K€</b>	<b>2,9%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>722 K€</b>	<b>878 K€</b>	<b>21,5%</b>
<b>Autres charges de gestion courante (chap. 65)</b>	<b>32 K€</b>	<b>38 K€</b>	<b>18,0%</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>115 K€</b>	<b>170 K€</b>	<b>47,8%</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap.67)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-</b>
	<b>5 155 K€</b>	<b>5 146 K€</b>	<b>-0,2%</b>

**INVESTISSEMENT : 968 K€**

### Les données essentielles

- Suite à la décision de disposer de son propre matériel, Calitom a mis fin à la prestation de location de caissons « bas de quais » et fait l'acquisition de 312 caissons.

Ceci entraîne cette année une hausse de la dotation aux amortissements et une baisse des prestations de service (-278 K€).

Il a été prévu d'en acquérir de nouveaux en 2018 pour pouvoir faire face aux pics d'activité estivale (71K€).

- Une étude sera menée en 2018 pour la mise en place de caissons-compacteur pour les cartons.

- Les travaux d'extension de la déchèterie de La Rochefoucauld ont débuté en janvier 2018 pour 4 mois.

Ils vont bâtir 3 quais supplémentaires et mettre en conformité les réseaux (252 K€).

- L'obtention d'une parcelle à côté de la déchèterie de Barbezieux permettra cette année d'engager la création sur site de 5 quais, l'extension de la dalle de stockage des déchets spécifiques en haut de quai et l'agrandissement du local de l'agent (319 K€).

- 38 K€ ont été inscrits au budget pour lancer l'agrandissement de la déchèterie de Chabanais.

Le projet devra passer en 2018 par la mise en oeuvre de mesures compensatoires liées au fait que le site se trouve dans le périmètre de protection inondation de la Vienne.

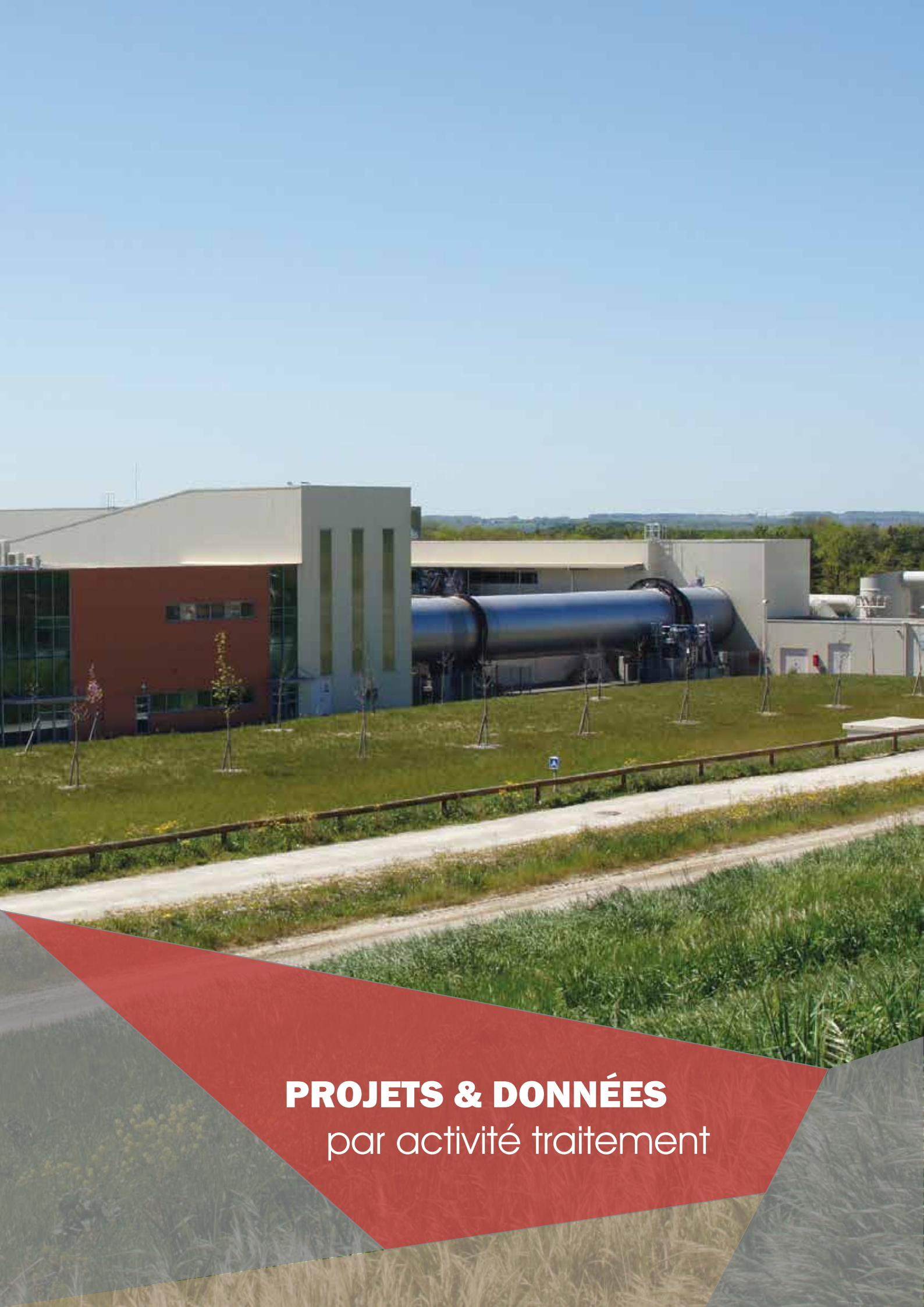
Des démarches pour l'acquisition du terrain voisin devront également être engagées.

- Le projet de sécurisation de l'accès des usagers à la déchèterie de Châteauneuf reste suspendu à l'acquisition des terrains proches par la commune de Châteauneuf.

- Un programme d'extension des dalles béton de stockage des déchets spécifiques, situées sur le haut de quai, est prévu pour les sites de Vars, Champagne Mouton, St-Claud, Montembœuf, Montbron, Montmoreau, Ruffec, Baignes (60 K€).

- **Autres travaux programmés :** modification du local gardien de la déchèterie de Jarnac (35 K€), mise en conformité des réseaux d'assainissement (25 K€), peinture d'entretien (18 K€), extension d'un quai sur la déchèterie de Brossac (10 K€).





**PROJETS & DONNÉES**  
par activité traitement

# Le traitement des ordures ménagères résiduelles

Le traitement des ordures ménagères résiduelles regroupe les activités de l'usine de prétraitement mécano-biologique de Ste-Sévère, du stockage en régie réalisé à Ste-Sévère, la prestation d'export des ordures ménagères sur un site privé situé au Vigeant (86) et l'incinération sur le site de La Couronne.

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>5 000 K€</b>	<b>6 166 K€</b>	<b>23,3%</b>
dont 60622 Carburants	60 K€	60 K€	0,0%
dont 611 Prestations de services	3 451 K€	4 691 K€	35,9%
. incinération	1 628 K€	2 850 K€	75,1%
. pré-traitement	1 111 K€	1 149 K€	3,4%
. export	536 K€	480 K€	-10,4%
dont 6135 Location mobilière	164 K€	42 K€	-74,1%
dont 61521 Entretien terrains (couverture casiers)	150 K€	240 K€	60,7%
dont 637 Autres impôts (TGAP)	1 035 K€	1 008 K€	-2,6%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>514 K€</b>	<b>492 K€</b>	<b>-4,2%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>1 731 K€</b>	<b>1 729 K€</b>	<b>-0,1%</b>
<b>Autres charges de gestion courante (chap. 65)</b>	<b>65 K€</b>	<b>63 K€</b>	<b>-3,1%</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>662 K€</b>	<b>712 K€</b>	<b>7,7%</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap. 67)</b>	<b>5 K€</b>	<b>5 K€</b>	<b>0,0%</b>
	<b>7 976 K€</b>	<b>9 169 K€</b>	<b>15,0%</b>

**INVESTISSEMENT : 272 K€**

**RECETTES**  
 apports directs : 1 240 K€

## Les données essentielles

- Les charges d'exploitation de l'usine d'incinération de La Couronne s'appliquent pour la première fois sur une année complète de fonctionnement : 2 850 K€ (+ 1 223 K€).
- La loi de finance 2018 a passé le taux de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) à 24 € la tonne : 1 008 K€.
- En milieu d'année, le casier actuel de stockage de Valoparc arrivera en fin d'exploitation. L'espace devra être couvert et équipé d'un système de dégazage (240 K€).

Ces travaux sont imputables aux dépenses de fonctionnement.

- Le volume enfouï hors département sera cette année de 7 000 tonnes soit 480 K€ d'export vers le site privé du Vigeant (-56 K€).
- Les études préalables à l'aménagement des futures alvéoles de stockage de Ste-Sévère (tranche 4 d'exploitation) seront lancées dans l'année.
- Les réseaux de refoulement des postes de relevage des eaux souterraines du site de Valoparc vont devoir être modifiés en raison de nouveaux textes. 7 postes sont concernés (65 K€).
- Conformément à l'autorisation en vigueur, une intervention de broyage et de valorisation de l'espace boisé sur l'emprise du casier 4 doit être effectuée avant la fin de l'année,

- L'aménagement d'un hangar d'environ 250m<sup>2</sup> destiné aux différents engins d'entretien des espaces verts du site sera étudié.

Il sera aussi fait l'acquisition d'une débroussailleuse radiocommandée pour certains accès difficiles (30 K€).

- Les travaux de modification du process de l'usine de pré-traitement de Ste-Sévère n'étant pas encore réceptionnés, une réserve pour parer à d'éventuels imprévus a été créditée (30 K€).

- Les charges financières sont en hausse avec l'inscription d'une indemnité de remboursement anticipé dans le cadre de la renégociation possible d'un emprunt.

# Les transferts des déchets collectés

Le territoire est doté de 4 pôles de transfert permettant la centralisation des tonnages de collecte avant leur acheminement vers leur lieux de traitement : Champagne-Mouton, Mornac, Poullignac et Ste-Sévère.

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>498 K€</b>	<b>485 K€</b>	<b>-2,6%</b>
dont 60622 Carburants	46 K€	70 K€	52,2%
dont 611 Prestations de services	332 K€	282 K€	-15,0%
dont 615232 Entretien voies et réseaux	15 K€	28 K€	87,3%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>260 K€</b>	<b>299 K€</b>	<b>14,7%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>259 K€</b>	<b>263 K€</b>	<b>1,5%</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>77 K€</b>	<b>101 K€</b>	<b>31,2%</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap. 67)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-</b>
	<b>1 095 K€</b>	<b>1 148 K€</b>	<b>4,8%</b>

**INVESTISSEMENT : 398 K€**

## Les données essentielles

- La hausse de l'activité de transfert assurée en régie se traduit par un accroissement des charges directes de personnel, de carburant... et une baisse des crédits affectés aux prestations de service (-50 K€).

- L'arrêt progressif de l'incinérateur de la Couronne induira dès cette année une charge de transfert des ordures ménagères de Grand Angoulême vers leur nouvel exutoire.

- Des travaux d'agrandissement du quai de transfert situé sur le site du centre de tri de Mornac sont programmés en 2018 et 2019.

3 quais supplémentaires seront construits afin d'accueillir les ordures ménagères de l'agglomération d'Angoulême qui transiteront par ce site avant leur acheminement vers leur lieu de traitement.

Le coût total de ces travaux est estimé à 572 K€. 327 K€ ont été inscrits en 2018.

- Plusieurs aménagements sont programmés sur le quai de transfert de Poullignac : une dalle de stockage des bennes pleines (24 K€) et un auvent pour protéger le matériel en période hivernale (40 K€).

- La dégradation des surfaces bétonnées du quai de transfert de Champagne-Mouton requiert une réfection (10 K€) afin de préserver la structure de la dalle.

- Les charges financières sont en hausse avec l'inscription d'une indemnité de remboursement anticipé dans le cadre de la renégociation possible d'un emprunt.



# Les centres d'enfouissement fermés

Lors de sa création, les collectivités en place ont transféré à Calitom 8 anciennes décharges : Dirac, Marsac, Poullignac, Rouzède, Ruffec, St-Claud, Ste-Sévère et Villefagnan. Toutes ont fait l'objet des travaux post-exploitation de remise en état et Calitom en assure désormais le suivi réglementaire de 30 ans.

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>924 K€</b>	<b>1 226 K€</b>	<b>32,7%</b>
dont 60622 Énergie- électricité	146 K€	122 K€	-16,6%
dont 611 Prestations de services (lixiviats, boues)	667 K€	999 K€	49,8%
dont 617 Études et recherches (analyses)	51 K€	56 K€	11,5%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>80 K€</b>	<b>80 K€</b>	<b>0,0%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>1 033 K€</b>	<b>1 094 K€</b>	<b>6,0%</b>
<b>Autres charges de gestion courante (chap. 65)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>357 K€</b>	<b>333 K€</b>	<b>-6,7%</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap. 67)</b>	<b>29 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-100,0%</b>
	<b>2 422 K€</b>	<b>2 733 K€</b>	<b>12,8%</b>

**INVESTISSEMENT : 55 K€**

## Les données essentielles

- Le site de Rouzède va faire l'objet d'une opération exceptionnelle de traitement des boues résiduelles de lixiviats stockées en fond de bassin (volume à traiter : 1 200 m<sup>3</sup>).

Pour cette déshydratation et l'évacuation des concentrants, le recours à une unité de traitement spécifique sera nécessaire. Le montant de cette prestation extérieure s'élève à 400 K€.

- Le marché actuel de traitement des lixiviats de l'ensemble des sites de Calitom prendra fin cette année.

Une nouvelle consultation sera lancée pour assurer la continuité de cette activité et fixera un nouveau prix unitaire de traitement.

Au vu des stocks 2017, 700 K€ sont nécessaires pour traiter un prévisionnel de 20 000 m<sup>3</sup> :

- 12 000 m<sup>3</sup> pour le site de Ste-Sévère ;
- 6 000 m<sup>3</sup> pour le site de Rouzède ;
- 2 000 m<sup>3</sup> pour le site de Poullignac.

- Les abords des bassins de lixiviats du site de Rouzède vont être réaménagés afin d'adapter les accès du bassin d'orage servant de réserve incendie (30 K€).

- Après avoir équipé les sites de Dirac et Ruffec, Calitom poursuit ses projets de développement de centrales photovoltaïques.

Le dossier de Rouzède déposé à l'appel d'offres de la

Commission de Régulation de l'Énergie a été retenu.

L'enquête publique liée à l'obtention du permis de construire du projet de couverture photovoltaïque de l'ancien dôme de déchets et des casiers de stockage nord et sud de Ste-Sévère a eu lieu en janvier 2018.

Ce calendrier permettra de répondre à l'appel d'offres de la CRE de juillet.

Les études menées en vue de l'aménagement du site de Villefagnan sont toujours en cours.



Centrale de Ruffec aménagée dans le cadre de la convention signée avec Sergie et le SDEG 16

# Les filières de déchèteries

## compétence traitement

Les statuts de Calitom distinguent pour les déchèteries l'activité fonctionnelle de l'activité de valorisation des apports qui regroupe toutes les filières accessibles sur sites non prises en charge par un Eco-organisme ainsi que le compostage des végétaux (plateforme, co-compostage, prestation de service) et l'enfouissement du tout-venant.

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>1 478 K€</b>	<b>1 800 K€</b>	<b>21,8%</b>
dont 611 Prestations de services (compostage)	354 K€	319 K€	-9,9%
dont 611 Prestations de services (filières)	642 K€	714 K€	11,2%
dont 637 Autres impôts (TGAP tout-venant)	345 K€	432 K€	25,2%
dont Autres charges générales	137 K€	334 K€	-
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>294 K€</b>	<b>366 K€</b>	<b>24,3%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>431 K€</b>	<b>468 K€</b>	<b>8,6%</b>
<b>Autres charges de gestion courante (chap. 65)</b>	<b>80 K€</b>	<b>65 K€</b>	<b>-19,0%</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>92 K€</b>	<b>112 K€</b>	<b>22,0%</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap. 67)</b>	<b>595 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-</b>
	<b>2 970 K€</b>	<b>2 810 K€</b>	<b>-5,4%</b>

### RECETTES

vente matériaux : 700 K€  
facturation pros : 100 K€  
éco-organismes : 445 K€

## Les données essentielles

- Suite à l'adhésion de Grand Angoulême et GrandCognac en 2017 ainsi qu'à la modification des statuts de la collectivité, Calitom assure à compter de cette année la gestion administrative, technique et financière des filières de toutes les déchèteries du département.

Cette gestion des filières de valorisation pour les 37 sites en fonctionnement entraîne une progression des charges de 436 K€.

- Une baisse des dépenses de 159 K€ apparaît cette année en raison de la fin du contentieux qui liait Calitom au SMICTOM de Champniers et à la CDC du Rouillacais.

Des charges exceptionnelles relatives à la réduction des titres de participation 2013-2016 de 595 K€ avaient été budgétées en 2017

qui n'ont plus à être provisionnées. Celles-ci sont compensées par une reprise des provisions de 866 K€.

- L'extension des filières de valorisation développées par Calitom sur ses propres sites aux déchèteries de GrandAngoulême et Rouillac sera poursuivie avec la généralisation des filières plaques de plâtre, cartouches de chasse, polystyrène de calage..., ceci dès validation technique des deux collectivités.

- En 2018, un nouveau marché de valorisation du polystyrène va également être monté pour maintenir la filière malgré la cessation d'activité du seul prestataire local.

- La mise en place d'un à deux sites supplémentaires d'accueil de l'amiante sera étudiée sur le territoire de GrandAngoulême.

- L'équipement des 9 dernières déchèteries en attente de la filière meuble sera examiné par les services de Calitom et Eco-mobilier en début d'année.

- La filière « plastique dur » devrait être testée en 2018 sur 6 déchèteries.

- La valorisation des coquilles d'huitres sera étudiée cette année.

- A compter de cette année, le bois de classe A (bois non traité) des déchèteries sera valorisé via une chaufferie.

### 37 déchèteries

80 % des tonnages valorisés

35 filières développées

110 000 tonnes en 2017

6 éco-organismes : Eco-Système,

Récylum, Eco-TLC, EcoDDS,

Corépil et EcoMobilier



**PROJETS & DONNÉES**  
par activité support

# Qualité - Hygiène Sécurité et Environnement

Depuis 2009, Calitom est engagé dans une démarche d'amélioration continue pour l'environnement qui a permis de certifier ISO 14001 l'ensemble de ses sites. Dans cette même logique, la collectivité a obtenu en 2017 la certification OHSAS 18001 santé et sécurité au travail pour ses actions de prévention des risques professionnels.

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>135 K€</b>	<b>126 K€</b>	<b>-6,5%</b>
dont 60636 Vêtements de travail	50 K€	58 K€	16,0%
dont 617 Études et recherches (analyses)	39 K€	14 K€	-64,5%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>232 K€</b>	<b>170 K€</b>	<b>-26,6%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>5 K€</b>	<b>2 K€</b>	<b>-70,0%</b>
	<b>372 K€</b>	<b>298 K€</b>	<b>-19,9%</b>

## Les données essentielles

- L'ensemble des agents sera mobilisé afin de maintenir les certifications environnementale ISO 14001 et de sécurité OHSAS 18001.

Du fait de l'évolution de la norme ISO 14001, Calitom doit adapter ses engagements aux nouvelles exigences afin de maintenir sa certification selon la version 2015 (15 K€).

- Plusieurs études sont programmées en lien avec les risques des champs électromagnétiques, au bruit et à l'exposition aux poussières sur le site d'Atrion.

Une cartographie des émissions diffuses de biogaz sur le site de Valoparc sera également réalisée (7 K€).

Suite à l'acquisition de nouveaux engins sur le site de Valoparc, des mesures d'exposition aux vibrations et au bruit seront réalisées sur les agents (5 K€).

- Le marché des gants, vêtements

et chaussures de protection sera renouvelé en début d'année avec la volonté de maintenir un haut niveau de sécurité et de confort pour le personnel (85 K€).

- 10 nouvelles déchèteries parmi les plus fréquentées seront équipées d'un défibrillateur (15 K€). 4 des principaux sites de Calitom le sont déjà.

- Différentes activités sont accompagnées par un ergonome. Sur ses recommandations, de nouveaux équipements seront testés afin d'améliorer les conditions de travail (12 K€).

- Le responsable du pôle QHSE pilotera et animera, en lien avec les élus, la direction et l'ensemble du personnel, la démarche « Bien-être au travail » afin d'établir un diagnostic des risques psycho-sociaux professionnels.

L'objectif est de définir un plan d'action adapté aux problématiques identifiées.

Tous les acteurs, agents d'encadrement et de terrain seront

formés cette année.

- Autres travaux programmés :** la prévention des addictions, la mise en oeuvre des actions définies par l'étude faune-flore d'Atrion, la réflexion autour du travail isolé, la sécurisation des convoyeurs d'Atrion, la mise en conformité des déchèteries, le développement des centrales photovoltaïques...

### Engagements ISO 14001

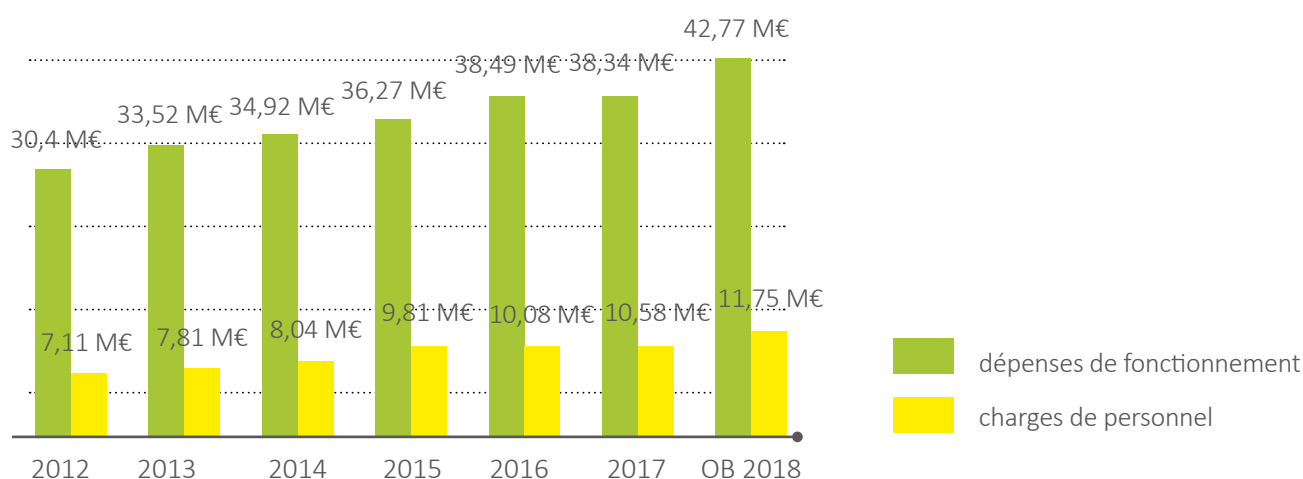
réduire les nuisances olfactives, anticiper les situations d'urgence, respecter la réglementation, limiter l'utilisation de produits dangereux et réduire le bilan carbone.

### Engagements OHSAS 18001

prévenir les risques des travaux en hauteur, les risques psycho-sociaux, les conduites addictives, les troubles musculo-squelettiques.

# Les ressources humaines

## Évolution des dépenses de fonctionnement (Atrion compris) et des charges de personnel



Les charges de personnel tous budgets confondus ont été de 10,58 M€ en 2017. Elles ont représenté environ 27,6% du total des dépenses de fonctionnement.

Le total des recettes liées aux emplois aidés, aux remboursements de l'assurance statutaire, aux financements du FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique) et à la part salariée des chèques déjeuners s'établit à 576 K€ (608 K€ en 2016).

Le centre de tri totalise en fin d'année 1,78 M€ de dépenses au chapitre 012 et 178 K€ en recettes de remboursement de frais de personnel.

### Les données essentielles

- Le montant prévisionnel total des dépenses 2018 de personnel a été fixé à 11,75 M€, soit une augmentation de 1,17 M€ par rapport à l'an passé (+11,06%).

Cette hausse correspond principalement aux besoins en personnel du centre de tri à compter d'avril pour traiter les tonnages supplémentaires provenant des collectivités de Charente Maritime.

- Les besoins en personnel liés à la mise en œuvre des actions de prévention des déchets n'étant pas encore connus dans le détail, ils ne sont pas prévus au budget primitif.

- Le montant des recettes attendues est estimé à environ 283 K€. Cette baisse conséquente de 400 K€ est due à la suppression des financements apportés par les emplois aidés.

La suppression des contrats uniques d'insertion induit une diminution rapide des effectifs jusqu'en juillet 2018. Seuls resteront les contrats d'apprentissage.

	2014	2015	2016	2017
<b>Nombre de postes au tableau des emplois</b>	<b>216</b>	<b>219</b>	<b>209</b>	<b>214</b>
Titulaires et stagiaires	168	173	183	175
Contractuels (emploi permanent en CDI)	6	3	3	17
Contractuels (emploi permanent en CDD)	9	28	8	5
<b>Total des emplois permanents</b>	<b>183</b>	<b>204</b>	<b>194</b>	<b>197</b>
Contrats aidés par l'État CUI/CAE	3	23	25	23
Apprentis	1	2	4	5
Total des emplois aidés	4	25	29	28
<b>Total des emplois</b>	<b>187</b>	<b>229</b>	<b>223</b>	<b>225</b>



# Les systèmes d'information

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>170 K€</b>	<b>202 K€</b>	<b>18,4%</b>
dont 6156 Maintenance	71 K€	96 K€	34,7 K€
dont 6262 Frais de télécommunications	65 K€	67 K€	2,6%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>186 K€</b>	<b>191 K€</b>	<b>2,7%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>80 K€</b>	<b>62 K€</b>	<b>-22,4%</b>
	<b>436 K€</b>	<b>455 K€</b>	<b>4,2%</b>

**INVESTISSEMENT : 71 K€**

## Les données essentielles

- Les 12 dernières déchèteries restant à informatiser seront intégrées cette année. De nouvelles pistes de dématérialisation seront recherchées.
- Le logiciel de gestion des caractérisations du centre de tri sera mis en production.

• Le bilan de l'étude demandée concernant la dotation des élus en tablettes et la dématérialisation des supports papiers sera présenté.

• Différents marchés seront renouvelés (téléphonie fixe, interconnexion des sites...) ou lancés (dispositif de Protection des Travailleurs Isolés, externalisation de la messagerie, remplacement de

la librairie de sauvegarde et d'un des serveurs, suite PAO...).

• **Autres études programmées :** externalisation d'une partie du système informatique, dématérialisation des marchés et suite logiciel associée, Règlement Général européen pour la Protection des Données personnelles.

# L'administration générale

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>424 K€</b>	<b>409 K€</b>	<b>-3,7%</b>
dont 60622 Carburants	60 K€	60 K€	0,0%
dont 60632 Fournitures de petit équipement	34 K€	37 K€	8,8%
dont 6064 Fournitures administratives	18 K€	16 K€	-11,4%
dont 6184 Versement à des org. de formation	41 K€	30 K€	-26,1%
dont 6226 Honoraires	42 K€	41 K€	-2,4%
dont 6251 Voyages et déplacements	14 K€	14 K€	2,9%
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>894 K€</b>	<b>910 K€</b>	<b>1,8%</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>169 K€</b>	<b>151 K€</b>	<b>-10,3%</b>
<b>Autres charges gestion courante (chap. 65)</b>	<b>144 K€</b>	<b>200 K€</b>	<b>38,8%</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>40 K€</b>	<b>42 K€</b>	<b>5,0%</b>
	<b>1 671 K€</b>	<b>1 712 K€</b>	<b>2,4%</b>

Sont regroupées sous l'appellation administration générale les activités propres du siège, des assemblées et de la flotte de véhicules légers.

**INVESTISSEMENT : 765 K€**

## Les données essentielles

- Suite à l'acquisition des bâtiments et terrains situés autour du siège de Mornac, une salle multifonction sera aménagée afin d'accueillir les assemblées du comité syndical et

certains évènements : arbres de Noël, formations... (260 K€ mobilier inclus).

• L'accès au bâtiment principal par une rampe pour personne à mobilité réduite et certaines commodités seront modifiés (30 K€).

• Les voiries seront reprises et des parkings supplémentaires seront réalisés (155 K€).

# L'information et la communication

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>321 K€</b>	<b>382 K€</b>	<b>19,3 %</b>
dont 611 Contrats de prestations de services	15 K€	76 K€	408,5 %
dont 6231 Annonces et insertions	72 K€	57 K€	-20,8 %
dont 6232 Fêtes et cérémonies	32 K€	33 K€	2,0 %
dont 6236 Catalogues et imprimés	53 K€	71 K€	33,0 %
dont 6261 Frais d'affranchissement	116 K€	113 K€	-2,8 %
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>200 K€</b>	<b>206 K€</b>	<b>2,8 %</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>25 K€</b>	<b>43 K€</b>	<b>73,1 %</b>
	<b>545 K€</b>	<b>631 K€</b>	<b>15,7 %</b>

**INVESTISSEMENT : 17 K€**

## Les données essentielles

- Le magazine Poubelle La Vie fera l'objet à compter de cette année d'une édition GrandAngoulême qui permettra d'apporter le même niveau d'information à l'ensemble des habitants (+13 K€ d'impression et d'affranchissement).

- Pour achever l'actualisation du parcours pédagogique de Valoparc, il reste à reprendre les 4 vidéos du circuit (16 K€), le quizz (29 K€) et les tables panoramiques des zones de stockage (7 K€).

- Les achats d'espaces presse mensuels sont maintenus. En raison du 20<sup>ème</sup> anniversaire et des objectifs de valorisation des actions de prévention, la formule évolue cette année. Elle mettra chaque mois en avant un partenaire actif de la réduction des déchets (40 K€).

- Le passage de la CDC Cœur de Charente à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours en janvier 2019, la dotation de la population en composteurs, l'extension des collectes robotisées et enterrées... nécessiteront l'impression et la distribution de documents d'information (18 K€).

- Plusieurs postes (impression, publicité...) ont été adaptés afin de répondre aux besoins du Comité de prévention -20% déchets dans l'attente du programme d'action qui sera validé en fin d'année.

- La démarche « Bien-être au travail » sera accompagnée d'un plan de communication dont les actions, outils et calendrier seront prochainement définis.

- La majorité des dépenses d'investissement est dédiée aux besoins du site [www.calitom.com](http://www.calitom.com) : hébergement, développement d'une solution automatisée d'accès aux calendriers de collecte et réalisation de vidéos pour vulgariser certains messages.

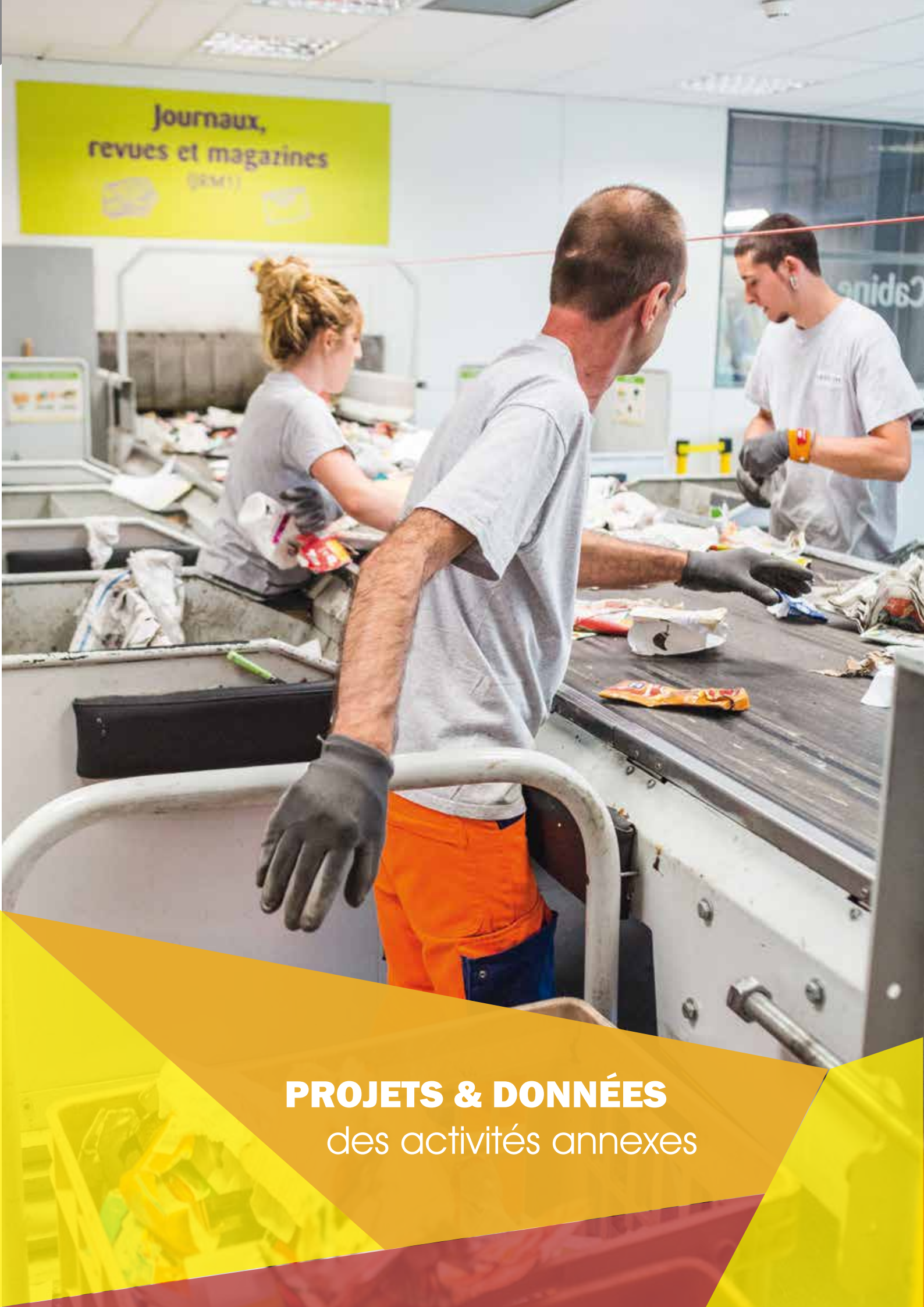
- Afin de permettre l'ouverture du site Calitorama, un marché a été lancé afin d'équiper le lieu d'une signalétique et l'aménager en mobilier d'exposition, de rangement et de dépôt (estimation 150 K€ imputation budget prévention).

- Pour des raisons réglementaires et afin d'améliorer la gestion des stocks, le socle technique du site de vente en ligne de La Boutique Calitom doit faire l'objet de différentes adaptations (20 K€).

Ces évolutions apporteront de nouvelles fonctionnalités (recherches associées, site adapté aux formats tablettes et smartphones, statistiques...) et seront combinées à de légères modifications de la charte graphique.



[www.calitom.com](http://www.calitom.com)  
[www.trionsplusfort16.com](http://www.trionsplusfort16.com)  
[www.laboutiquecalitom.com](http://www.laboutiquecalitom.com)  
[www.facebook.com/calitom16/](https://www.facebook.com/calitom16/)  
 n°vert 0800 500 429



Journaux,  
revues et magazines

(R2M1)

**PROJETS & DONNÉES**  
des activités annexes

# Le centre de tri Atrion

L'adhésion de GrandAngoulême à Calitom a mis fin à l'Entente Intercommunale constituée entre les 2 collectivités afin de créer le centre de tri départemental Atrion. L'équipement est désormais exploité par Calitom (réunissant les 9 collectivités charentaises).

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>1 288 K€</b>	<b>1 561 K€</b>	<b>21,2 %</b>
dont 60612 Énergie- Électricité	180 K€	250 K€	38,9 %
dont 60.. Autres fournitures	257 K€	395 K€	53,6 %
dont 611 Prestations de services	478 K€	527 K€	10,2 %
dont 6156 Maintenance	215 K€	238 K€	11,0 %
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>1 814 K€</b>	<b>2 465 K€</b>	<b>35,9 %</b>
<b>Dotations amortissements (chap. 042)</b>	<b>1 483 K€</b>	<b>1 5546 K€</b>	<b>4,2 %</b>
<b>autres charges de gestion courante (chap.65)</b>	<b>5 K€</b>	<b>6 K€</b>	<b>14,0 %</b>
<b>Charges financières (chap. 66)</b>	<b>221 K€</b>	<b>215 K€</b>	<b>-2,7 %</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap.67)</b>	<b>5 K€</b>	<b>30 K€</b>	<b>459,6 %</b>
	<b>4 816 K€</b>	<b>5 823 K€</b>	<b>20,9 %</b>

**INVESTISSEMENT : 1 732 K€**

#### RECETTES

collectivités autres : 2 173 K€  
Calitom : 3 418 K€  
amortissements... : 172 K€  
subventions : 40 K€

## Les données essentielles

- L'équilibre du budget annexe est assuré par une facturation du coût du tri au budget principal qui reçoit les participations des collectivités au titre du traitement de la collecte sélective, du soutien des éco-organismes et des ventes de matériaux.

- Au cours de l'année 2018, le centre de tri devrait réceptionner

les tonnages de collectivités de Charente Maritime : CDA de Royan et Rochefort, CDC de Marennes et de la Haute Saintonge, en sous-traitance des marchés du groupe Suez.

14 000 tonnes supplémentaires seront triées soit une capacité globale de 37 000 tonnes (30% de plus qu'en 2017).

Le budget 2018 est construit sur ces bases. Les recettes apportées

par cette prestation sont évaluées à 2 173 K€.

- Cette évolution des tonnages et le nécessaire accroissement des équipes pour faire face au besoin vont nécessiter des travaux d'extension du bâtiment process et des locaux administratifs (bureaux, vestiaires, salle de repas...).

Le coût est estimé à 380 K€ et 57 K€ de maîtrise d'œuvre et de contrôle technique.

La zone de stockage des balles devra également être étendue (749 K€).

- Pour optimiser le transfert des paquets d'acier, des études seront lancées afin de mettre en place des convoyeurs entre la zone stockage et le process.

Ces travaux contribueront à améliorer la sécurité des agents sur site. Cette intervention est estimée à 108 K€.



- Une machine de tri des petits aluminium sera installée pour récupérer davantage de produits valorisables (105 K€). Ce gisement est estimé à 60 tonnes
- Compte tenu des possibilités d'autofinancement de la collectivité, le besoin d'emprunt s'élèverait à 1 260 K€ en 2018 et à 760 K€ après réception du solde de la subvention ADEME pour la construction du centre de tri de 500 K€.

- **Autres travaux programmés :** sécurisation avec mise en place de lignes de vie et garde-corps (80 K€), évacuation et filtration des poussières du tri balistique (50 K€), création d'un local « grosses pièces » de maintenance (57 K€), dispositif de protection et bornes de détection sur les machines dangereuses (35 K€), couverture de 6 trémies de stockage (25 K€).

### Emprunts 2017/2018

A l'occasion de l'adhésion de GrandAngoulême à la compétence traitement de Calitom, GrandAngoulême a procédé au transfert d'un emprunt de 2 069 K€ et Calitom au remboursement du solde de la participation pour 1 781 K€.

## La recyclerie

Un espace de vente « La Boutique de Calitom » est aménagé depuis 2011 sur le site de Poullignac. Ce local propose des objets en bon état provenant des déchèteries de Calitom. Cette solution de réemploi est combinée à un site de vente en ligne [laboutiquecalitom.com](http://laboutiquecalitom.com).

	Budget 2017	OB 2018	Evolution
<b>Charges à caractère général (chap. 11)</b>	<b>29 K€</b>	<b>22 K€</b>	<b>-25,6 %</b>
<b>Charges de personnel (chap. 12)</b>	<b>71 K€</b>	<b>74 K€</b>	<b>5,2 %</b>
<b>Autres charges (chap. 65)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles (chap. 68)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>-</b>
	<b>100 K€</b>	<b>96 K€</b>	<b>-4,4 %</b>

### Les données essentielles

- L'activité de la recyclerie ayant un caractère commercial, ce budget annexe a été ouvert sous la réglementation comptable M4. Il n'est pas possible de procéder à un financement par subvention du budget général.

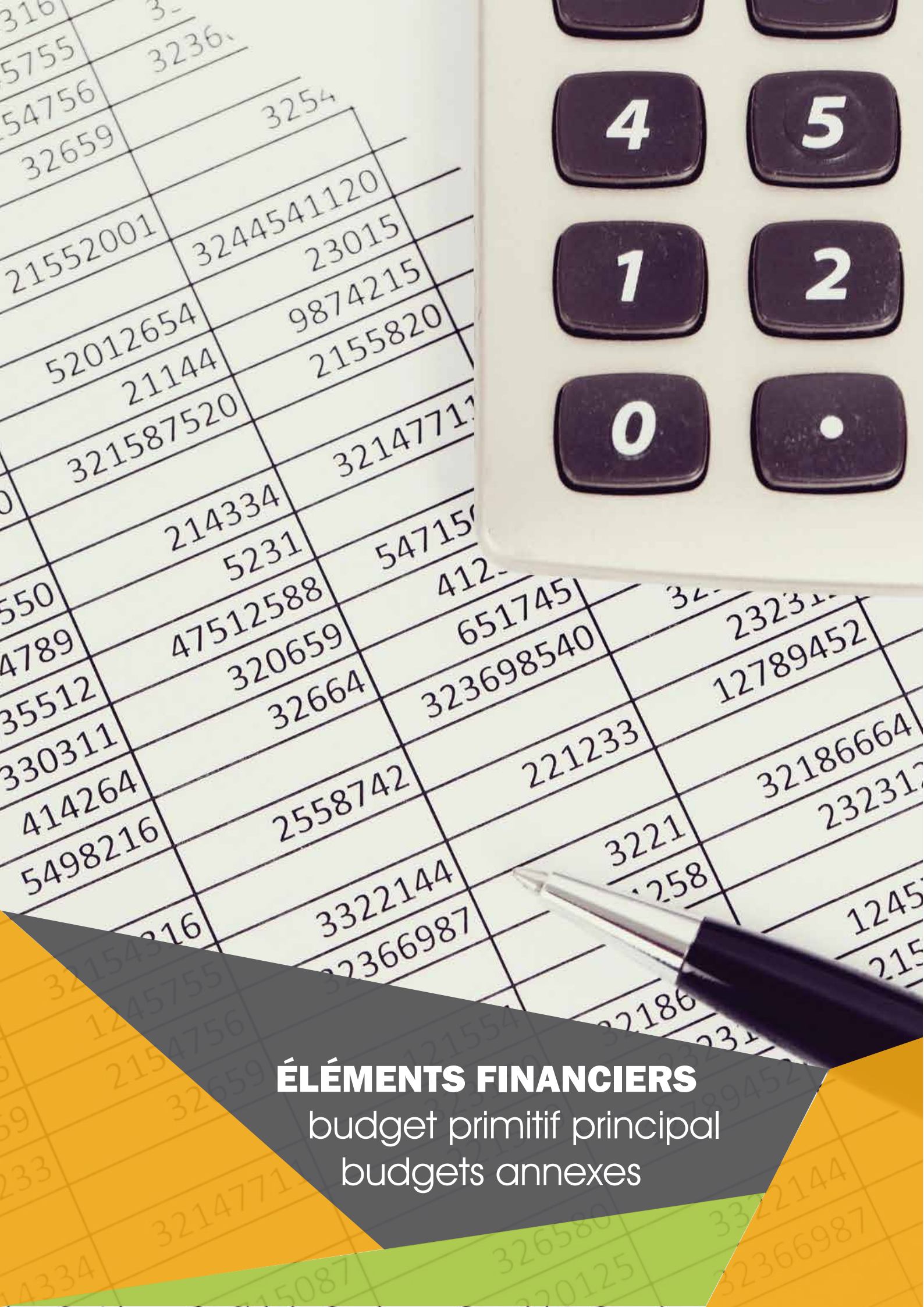
- Les dépenses sont financées par 90 K€ de recettes des ventes (identiques aux réalisations 2017) et 6 K€ de remboursement de coûts évités par le budget principal.

- Pour être conforme à la loi de « lutte contre la fraude à la TVA » (L 2015-17-85 art 88), il est nécessaire de faire évoluer le logiciel de caisse intégré au site internet.



- Une optimisation de la gestion des stocks sera étudiée.

18 562 objets vendus en 2017  
210 tonnes détournées du stockage depuis l'ouverture ventes mercredi et samedi  
88 700 € de chiffres d'affaires  
12,96 € de panier moyen



## ÉLÉMENTS FINANCIERS

budget primitif principal

budgets annexes

• Le budget primitif est établi avec la reprise des résultats antérieurs toutes sections confondues et des restes à réaliser en investissement de l'année passée.

• Calitom est assujéti à la TVA, le budget est voté HT.

## Compte administratif 2017

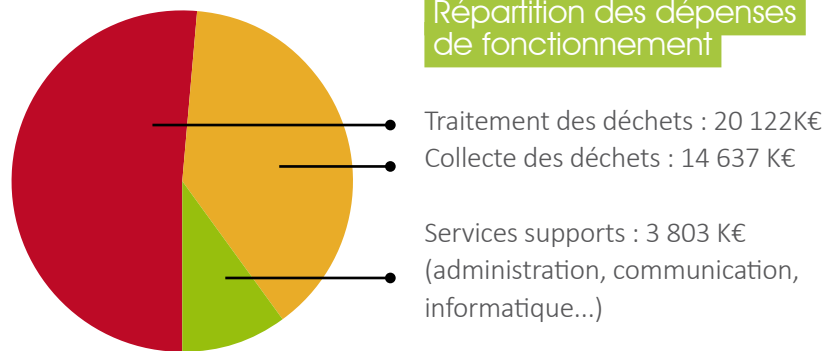
Le compte administratif 2017 présente des dépenses réalisées à hauteur de 96% et des recettes propres supérieures aux estimations faites lors du montage du budget primitif :

**715 K€ d'excédent de fonctionnement.**

**Les dépenses globales de fonctionnement 2018 s'élèvent à 40 563 K€, en hausse de 2 354 K€ (+2 949 K€ hors éléments exceptionnels).**

Budget par activité principale (hors refacturation budgets annexes)	CA 2017	OB 2018
Collectes des déchets	8 960 K€	9 337 K€
Traitement des ordures ménagères	7 818 K€	9 169 K€
Déchèteries (collecte)	4 789 K€	5 146 K€
Tri de la collecte sélective	2 785 K€	3 478 K€
Filières de déchèteries	2 968 K€	2 810 K€
Centres d'enfouissement fermés	2 297 K€	2 733 K€
Administration générale et informatique	2 028 K€	2 166 K€
Transfert des déchets	1 106 K€	1 148 K€
Prévention	786 K€	978 K€
Communication	538 K€	631 K€
Qualité Hygiène Sécurité Environnement	253 K€	298 K€

Réalizations 2017 Section de fonctionnement €	
Recettes exercice	39 961 860,70
Dépenses exercice	38 246 463,22
Résultat 2017	+715 397,48
Résultat antérieur	+14 557 629,20
Résultat de clôture	+15 273 076 68



Réalizations 2017 Section d'investissement €	
Recettes exercice	11 374 136,10
Dépenses exercice	12 037 906,84
Résultat 2017	-663 770,74
Résultat antérieur	+2 736 167,67
Résultat de clôture	+2 072 396,93

**Dépenses de fonctionnement : 40 563 K€**

• **Les charges générales** (chapitre 011) sont prévues à hauteur de 21 151 K€ (+1 525 K€ par rapport à 2017) en raison :

- des prestations de service de traitement des ordures ménagères en hausse de 1 515 K€ avec l'incinération (+1 223 K€) et le traitement des lixiviats (+459 K€) ;

- de la prestation de tri de la collecte sélective en augmentation de 223 K€ (refacturation du budget annexe) avec le traitement sur une année entière de la totalité des tonnages du département ;

Reste à réaliser 2017 Section d'investissement €	
Recettes exercice	31 031,00
Dépenses exercice	1 549 350,17
Résultat 2017	-1 518 319,17
Résultat antérieur	
Résultat de clôture	-1 518 319,17

**108,5 €/habitant**  
coût TTC moyen du service

**-2%**  
baisse des participations

**40 563 K€**  
de fonctionnement

**23 448 K€**  
d'investissement

- des prestations de service collecte en baisse de 381 K€ suite à la reprise en régie d'une partie de l'activité sur une année complète ;
- de 225 K€ d'achat de bacs de collecte individuels dans le cadre de la mise en place d'un service de revente aux habitants ;
- d'une baisse des prestations de service pour les déchèteries (compétence collecte) de 278 K€ avec notamment la fin de la location des bennes après l'achat de celles-ci par Calitom en 2017 ;
- de crédits affectés à la couverture des casiers de stockage en hausse de 113 K€ et de ceux affectés à la location d'engins en baisse de 108 K€ après l'achat d'un compacteur et d'un chargeur à Ste-Sévère ;
- de la taxe sur les activités polluantes (TGAP) en progression de 60 K€ avec l'augmentation de la taxe de 23 € à 24 € par tonne enfouie à Ste-Sévère (60 000 tonnes prévues).

• **Les frais de personnel** s'élèvent à 11 481 K€ en hausse de 1 058 K€ (+10,2%) dont 2 200 K€ sont refacturés au budget annexe centre de tri (+636 K€ par rapport à 2017) avec la hausse des tonnages à traiter (+30%).

Les charges de personnel pour 2018 sont également affectées par la reprise en régie directe d'une partie de l'activité de la collecte entraînant la reprise de 14 agents sur une année complète (+130 K€).

Hormis ces éléments, les charges de personnel ont été inscrites en hausse de 2,5%.

• **Les autres charges de gestion courante** représentent essentiellement les reversements aux collectivités, les indemnités aux élus et les subventions versées. Elles s'élèvent à 523 K€, en hausse de 42 K€ par rapport à 2017.

• **Les dotations aux amortissements** sont prévues à hauteur de 5 689 K€, en progression de 230 K€ en raison de l'achat de matériel en 2017 (bennes de déchèterie, engins pour le CET de Ste-Sévère, bacs et colonnes enterrées).

• **Les charges financières** s'établissent à 1 716 K€ (+125 K€) avec l'inscription d'une indemnité de remboursement.

Hormis cet élément, les charges sont inscrites en baisse de 75 K€ avec l'évolution de l'encours et des taux d'intérêts.

### Dépenses d'investissement : 23 448 K€

Les dépenses d'investissement hors reprise des restes à réaliser 2017 s'élèvent à 23 448 K€ dont :

- 4 600 K€ de **dépenses d'équipement** (8 401 K€ en 2017) ;
- 4 649 K€ de **remboursement du capital** des emprunts ;
- 10 000 K€ pour la **mobilisation** et le **remboursement temporaire** des emprunts revolving (même montant en recettes) et 3 500 K€ pour la renégociation possible d'un emprunt ;
- 394 K€ d'**amortissement** de subventions ;
- 100 K€ d'**opérations d'ordre**.





## Recettes de fonctionnement : 40 563 K€

### • Les recettes propres

Au total, les recettes propres, hors refacturations aux budgets annexes de 2 608 K€, sont estimées à 12 536 K€ pour 2018.

Produits de services 2018	
Vente des matériaux de la collecte sélective	1 830 K€
Vente des matériaux de déchèteries	700 K€
Apports directs à stocker ou incinérer	1 240 K€
Apports professionnels en déchèteries	100 K€
Redevance spéciale	780 K€
Autres recettes	300 K€

Par sécurité, les recettes des ventes de matériaux sont budgétées aux prix de reprise plancher.

Le montant des apports privés sur le CET de Ste-Sévère est évalué sur la base des conventions signées avec les apporteurs.

L'hôpital de La Rochefoucauld ayant mis fin à la prestation de collecte de la collectivité l'an passé, la redevance spéciale est en baisse.

Subventions 2018	
Citéo (emballages)	5 500 K€
Citéo (papier)	350 K€
Eco-organismes déchèteries	445 K€
Subventions contrats aidés	114 K€
Autres subventions	177 K€

Les soutiens de Citéo (ancien Eco-Emballages) sont budgétés selon les termes du nouveau barème avec la garantie du maintien du niveau 2016. Ils intègrent également le caractère départemental du contrat.

### • Autres recettes propres

- remboursements de frais de personnel : 303 K€ en atténuation de charges ;
- amortissement des subventions (394 K€ en opération d'ordre) ;
- transfert des charges d'indemnités de remboursement anticipé (200 K€).

### Les participations des collectivités adhérentes

s'établissent à 21 864 K€ (+540 K€ par rapport au réalisé 2017) avec des tarifs 2018 stables qui intègrent néanmoins les évolutions suivantes :

- participation de GrandAngoulême sur une année complète : +1 046 K€ ;
- évolution des fréquences de la collecte (collecte robotisée, fréquence C0,5 sur une année entière) : - 281 K€ ;
- évolution des tonnages collectés hors GrandAngoulême : - 97 K€ ;
- hausse des recettes de vente de matériaux hors GrandAngoulême : - 116 K€.

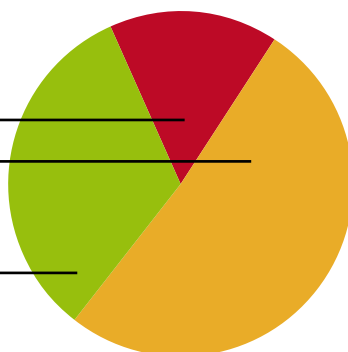
## Recettes d'investissement : 24 997 K€

Les dépenses d'équipement (4 605 K€) sont financées par autofinancement pour 446 K€ (solde des opérations d'ordre pour les amortissements et du remboursement des emprunts), par le solde reporté de 2017 pour 554 K€ et par emprunt pour 3 605 K€.

### Répartition des dépenses d'investissement

Traitement des déchets : 725 K€  
Collecte des déchets : 2 365 K€

Services supports et prévention:  
1 508 K€ (administration, communication, informatique...)



Les recettes d'investissement proviennent des amortissements (5 689 K€), d'opérations d'ordre (100 K€), de mobilisations et remboursements temporaires des emprunts revolving (10 000 K€ et 3 500 K€ pour la renégociation possible), de recettes d'emprunts (3 605 K€), du solde d'exécution 2017 reporté (2 072 K€) et de restes à réaliser 2017 (31 K€).

# BUDGET PRINCIPAL par chapitre

## Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement ..... **52 286 376,68 €**

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : .....	21 150 670,00 €
Chapitre 012 « Charges de personnel » : .....	11 480 500,00 €
Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : .....	522 600,00 €
Chapitre 66 « Charges financières » : .....	1 715 600,00 €
Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : .....	9 727 806,68 €
Chapitre 022 « Dépenses imprévues » : .....	2 000 000,00 €
Chapitre 042 « Opérations d'ordre et de transfert » : .....	5 689 200,00 €

Recettes de fonctionnement ..... **52 286 376,68 €**

Chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : .....	15 273 076,68 €
Chapitre 013 « Atténuations de charges » : .....	303 200,00 €
Chapitre 70 « Produits des services et des ventes » : .....	7 556 750,00 €
Chapitre 74 « Dotations & participations » : .....	28 453 450,00 €
Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » : .....	101 000,00 €
Chapitre 042 « Opérations d'ordre et de transfert » : .....	594 200,00 €
Chapitre 76 « Produits financiers » : .....	4 700,00 €

## Section d'investissement

Dépenses d'investissement ..... **24 997 320,17 €**

Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections » : .....	594 200,00 €
Chapitre 041 « Opérations d'ordre section d'investissement » : .....	100 000,00 €
Chapitre 16 « Remboursements emprunts » : .....	18 149 000,00 €
Chapitre 204 « Subventions d'investissement » : .....	300 000,00 €
Chapitre 27 « Immobilisations financières » : .....	5 000,00 €
Opération 200110 « Pôle collecte et transfert Champagne Mouton » : .....	52 090,00 €
Opération 200216 « Siège » : .....	630 172,41 €
Opération 200218 « Achat conteneurs » : .....	1 018 560,08 €
Opération 200436 « Quai de transfert Poullignac » : .....	71 000,00 €
Opération 200541 « Travaux divers sur déchèteries » : .....	977 840,23 €
Opération 200754 « Valoparc Sainte Sévère » : .....	296 270,54 €
Opération 200859 « Pôle de valorisation de Mornac » : .....	347 970,00 €
Opération 200860 « Composteurs » : .....	183 413,00 €
Opération 200965 « Achat matériel service Travaux » : .....	147 000,00 €
Opération 200966 « Achat matériel et véhicule service Exploitation » : .....	451 507,75 €
Opération 201067 « Communication » : .....	24 363,48 €
Opération 201068 « Informatique » : .....	72 638,47 €
Opération 201171 « Renouvellement de Benches » : .....	597 532,69 €
Opération 201476 « Pôle animation CALITORAMA » : .....	923 494,23 €
Opération 201678 « CET fermés » : .....	55 267,29 €

Recettes d'investissement ..... **24 997 320,17 €**

Chapitre 001 « Résultat d'investissement reporté » : .....	2 072 396,93 €
Chapitre 040 « Opérations d'ordre entre sections » : .....	5 689 200,00 €
Chapitre 041 « Opérations d'ordre section d'investissement » : .....	100 000,00 €
Chapitre 13 « Subventions d'investissement » : .....	31 031,00 €
Chapitre 16 « Recettes d'Emprunts et dettes » : .....	17 104 692,24 €

# BUDGETS ANNEXES

## Centre de tri départemental Atrion

### Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement ..... **5 822 870,00 €**

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : .....	1 561 170,00 €
Chapitre 012 « Charges de personnel » : .....	2 465 000,00 €
Chapitre 042 « Dotations aux amortissements » : .....	1 546 000,00 €
Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : .....	5 700,00 €
Chapitre 66 « Charges financières » : .....	215 000,00 €
Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : .....	30 000,00 €

Recettes de fonctionnement ..... **5 822 870,00 €**

Résultat de fonctionnement reporté : .....	5 360,96 €
Chapitre 013 « Atténuations de charges » : .....	14 639,04 €
Chapitre 042 « Amortissement subventions » : .....	172 000,00 €
Chapitre 70 « Produits des services et des ventes » : .....	5 590 870,00 €
Chapitre 74 « Dotations & participations » : .....	40 000,00 €

### Section d'investissement

Dépenses d'investissement ..... **3 095 421,25 €**

Opération 2011-01 Centre de tri Mornac .....	2 008 421,25 €
Chapitre 040 « Amortissements de subventions » : .....	172 000,00 €
Chapitre 041 « Autres opérations d'ordre » : .....	15 000,00 €
Chapitre 16 « Remboursements emprunts » : .....	900 000,00 €

Recettes d'investissement ..... **3 095 421,25 €**

Résultat d'investissement reporté : .....	279 464,23 €
Chapitre 040 « Amortissement des immobilisations » : .....	1 546 000,00 €
Chapitre 041 « Autres opérations d'ordre » : .....	15 000,00 €
Chapitre 16 « Recettes d'Emprunts et dettes » : .....	1 254 957,02 €

### Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement ..... **101 875,31 €**

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : .....	21 800,00 €
Chapitre 012 « Charges de personnel » : .....	74 200,00 €
Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : .....	5 875,31 €

Recettes de fonctionnement ..... **101 875,31 €**

Chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : .....	5 875,31 €
Chapitre 70 « Produits des services et des ventes » : .....	96 000,00 €

## Recyclerie La Boutique Calitom

# TARIFS UNITAIRES 2018

## identiques à ceux de 2017

### Tarifs de la compétence collecte

Collecte des ordures ménagères	HT
1 fois tous les 15 jours	18,00 €/hab
1 fois par semaine	26,54 €/hab
2 fois par semaine	37,54 €/hab
1 fois tous les 15 jours avec une collecte d'été toutes les semaines	20,14 €/hab
1 fois par semaine avec une collecte d'été 2 fois par semaine	29,29 €/hab
1 fois par semaine en colonnes enterrées	26,54 €/hab
1 fois par semaine en collecte robotisée	21,54 €/hab

Autres services	HT
Déchèteries	23,10 €/hab
Administration générale collecte	7,00 €/hab

Collecte sélective	HT
1 fois tous les 15 jours	14,00 €/hab
1 fois par semaine	21,80 €/hab
1 fois par semaine en colonnes enterrées	21,80 €/hab
Apport volontaire du verre	2,00 €/hab

### Tarifs de la compétence traitement

Transfert et traitement des déchets ayant fait l'objet d'une collecte sélective avec déduction des recettes des Eco-organismes	-43,00 €/hab
Coût du passé des centres de stockage	10,00 €/hab
Transfert et traitement des ordures ménagères résiduelles stockées	121,50 €/hab
Transfert et traitement des ordures ménagères résiduelles incinérées (GrandAngoulême)	90,00 €/hab
Transfert et traitement des déchets des déchèteries toutes filières recettes des Eco-organismes et des ventes de matériaux comprises	4,00 €/hab
Déduction des recettes des ventes de matériaux de la collecte sélective et du verre n-1	montant réel par collectivité
Déduction de la redevance spéciale n-1 des collectivités adhérentes à la compétence collecte	montant réel par collectivité
Administration générale traitement	3,90 €/hab

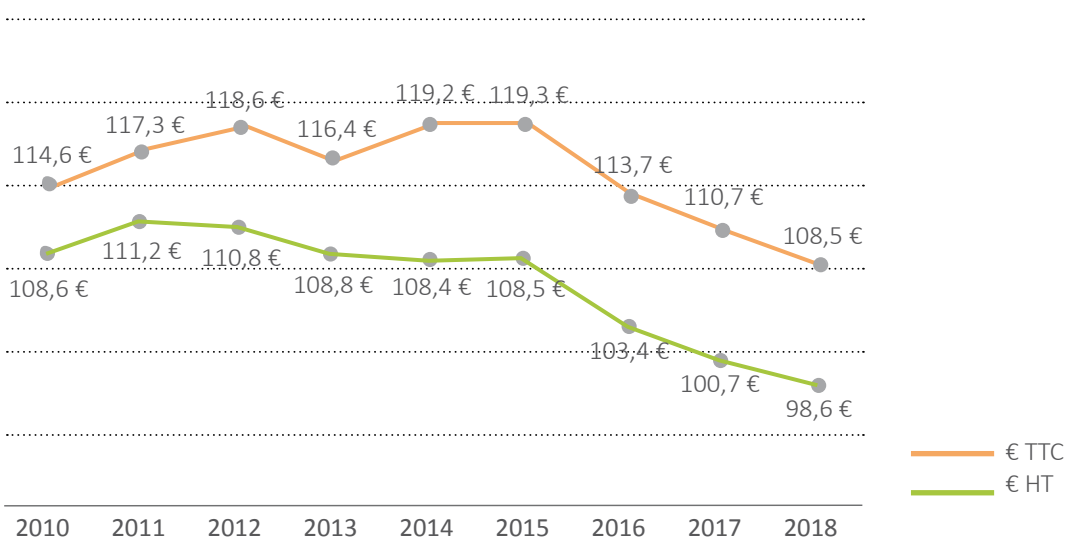
# LES PARTICIPATIONS 2018

## des collectivités

Les participations 2018 s'élèvent à 21 864 K€ sur la base des tarifs en vigueur en 2018, de la population recensée, de l'évolution estimée des tonnages et des services retenus par chaque collectivité (collecte robotisée, enterrée, fréquence des ordures ménagères tous les 15 jours...).

Les recettes globales et individuelles de la redevance spéciale de chaque territoire sont intégrées aux montants indiqués.

Évolution du coût moyen des appels à participation par habitant (collecte et traitement)



Montants 2018 (HT)	Collecte	Traitement	Total	Evolution 2017/2018
CDC Charente Limousine	2 440 765,44 €	879 319,05 €	3 320 084,89 €	-3,80%
CDC Coeur de Charente	1 620 751,56 €	631 965,93 €	2 252 717,49 €	-0,49%
CDC La Rochefoucauld- Porte du Périgord	1 484 237,86 €	540 986,64 €	2 025 224,50 €	-2,55%
CDC Lavalette Tude et Drone	1 216 666,17 €	494 919,94 €	1 711 586,11 €	-4,70%
CDC Val de Charente	1 013 403,28 €	370 072,81 €	1 383 476,09 €	-1,12%
CDC 4B	1 460 896,60 €	537 739,19 €	1 998 635,79 €	-5,21%
CA GrandCognac	3 924 748,81 €	2 103 889,21 €	6 028 638,02 €	-1,55%
CDC du Rouillacais	-	308 846,41 €	308 846,41 €	-1,71%
CA GrandAngoulême	-	2 835 074,10 €	2 835 074,10 €	-

# BUDGET 2018 par compétence

## Coût du service traitement

- Fonctionnement : 22 122 000 € (62,5 €/hab/an)
- Recettes : 13 177 000 € (37,3 €/hab/an)
- Prix moyen appelé : 20,7 €/habitant/an
- Investissement : 725 000 €



**Principaux éléments** : exploitation de l'incinérateur de La Couronne, traitement des lixiviats et boues de stockage, poids de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, tonnages supplémentaires à trier pour le centre de tri Atrion, gestion des filières de toutes les déchèteries charentaises, coût des anciennes décharges

## Coût du service collecte

- Fonctionnement : 14 638 000 € (79,6 €/hab/an)
- Recettes : 1 446 000 € (7,9 €/hab/an)
- Prix moyen appelé : 64,6 €/habitant/an
- Investissement : 2 366 000 €



**Principaux éléments** : collecte à la carte- tous les 15 jours, collecte robotisée ou colonnes enterrées sur une année pleine, achats groupés de bacs pour les usagers, gestion des déchèteries, soutiens des éco-organismes, forte proportion d'activités en régie

## Coût d'administration générale

- Fonctionnement : 3 804 000 €
- Recettes : 523 000 €
- Prix moyen appelé (collecte) : 7 €/habitant/an
- Prix moyen appelé (traitement) : 3,9 €/habitant/an
- Investissement : 1 509 000 €



**Principaux éléments** : démarche de diagnostic des risques psycho-sociaux au travail, diffusion du magazine Poubelle la Vie aux administrés de Grand Angoulême, étude de la dématérialisation des supports d'information des élus, acquisition de bâtiments et terrains autour du siège de Mornac

# ÉTAT DE LA DETTE

## budget principal

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits en 2017 dont un de 1 800 K€ auprès de la Banque Postale au taux fixe de 0,88% sur 10 ans et un second de 1 700 K€ auprès de la Société Générale au taux fixe de 1,63% sur 20 ans.

### État de la dette

Synthèse au 31 décembre 2017	
Capital remboursé 2017	4 424 K€
Nouveaux emprunts 2017	2
Capital restant dû	54 533 K€
Taux moyen	2,79%
Durée de vie moyenne	14,3%
Nombre d'emprunts	33

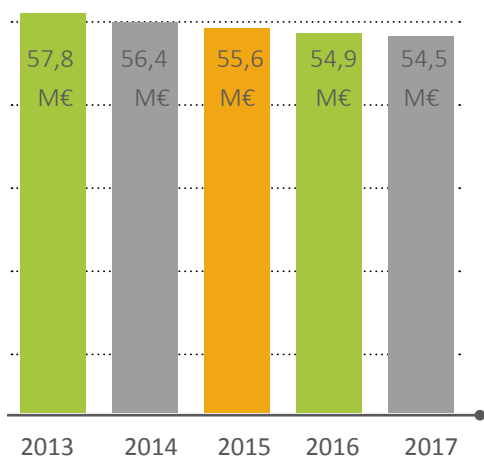
- L'épargne brute, indicateur de capacité d'autofinancement de la collectivité, se stabilise depuis 3 ans.

- Selon les modalités de calcul convenues par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, les données budgétaires de Calitom présentent une capacité de désendettement

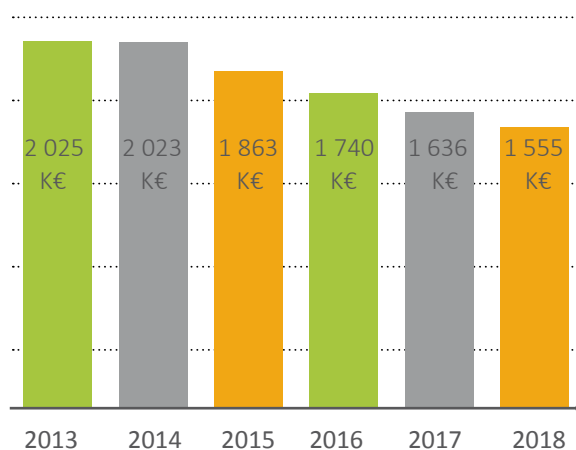
en progression depuis 2014, établie à 9,9 ans en 2018 (contre plus de 15 ans en 2014).

- En corrélation avec l'évolution des taux d'intérêts et de l'encours de la dette, les charges d'intérêts sont en baisse depuis 5 ans. 75% de la dette est à rembourser dans les 10 prochaines années.

### Évolution de l'encours de la dette M€



### Évolution des charges d'intérêt K€



### État de la dette du budget annexe du centre de tri Atrion

	au 31 décembre 2016	au 31 décembre 2017
Capital restant dû	8 772 K€	11 962 K€
Taux moyen	2,13%	1,75%
Durée de vie moyenne	19,3%	20%
Nombre d'emprunts	3	5

Les remboursements annuels du capital de la dette s'élèvent à environ 4,5 M€ ces prochaines années pour baisser jusqu'à 3,5 M€ en 2027. La durée de vie résiduelle de l'emprunt le plus long est de 25 ans.

